

Le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des Beaux-Arts – 2017

RÈGLEMENT DU CONCOURS 2017

Le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des Beaux-Arts - 2017 sera présidé par **Monsieur Jean DEKYNDT**, directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional

de Toulouse, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale Saint-Nazaire de Béziers.

Le jury est composé d'organistes, d'un Membre de l'Académie des Beaux-Arts, d'un Représentant du Ministère de la Culture et de personnalités du monde de la musique.

Jury 2017,

Jean DEKYNDT, directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale Saint-Nazaire de Béziers, **Président**.

Thierry ESCAIH, Compositeur, Membre de l'Académie des Beaux Arts,
Laurent PETITGIRARD, compositeur, chef d'orchestre, Membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Un représentant du Ministère de la Culture.

Marie-José CHASSEGUET, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale Saint Julien du Mans.

Jean-Marc LUISADA, pianiste, professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Michael MATTHES, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale de Troyes, professeur au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Troyes

Karol MOSSAKOVSKI, lauréat du Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz 2015.

Jean-Luc PERROT, co-titulaire de l'orgue historique Clicquot de Souvigny, Docteur en musicologie.

1-Conditions d'inscription :

Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 14 mai 2017.

Ils sont issus des Conservatoires Nationaux à Rayonnement Régional / Départemental ou des Conservatoires Municipaux de la Ville de Paris, et titulaires d'un DEM.

Pour les candidats étrangers leur diplôme doit être équivalent au Diplôme d'Études Musicales (DEM) qui est le plus haut diplôme musical français délivré par les Conservatoires à rayonnement régional ou départemental.

Le dossier d'inscription doit être adressé avant le 15 janvier 2017 à la CSPO contenant:

► le **bulletin d'inscription**

- un enregistrement sur CD audio de la Cinquième étude en forme de canon de Robert SCHUMANN et la Deuxième Fantaisie de Jehan ALAIN
- une notice descriptive de(s) l'instrument(s) utilisé(s)
- un justificatif de diplôme délivré par le Directeur de l'établissement
- un curriculum vitæ indiquant le nom des différents professeurs d'orgue.

2 - Déroulement des épreuves :

Le Comité du Festival réuni fin janvier, en présence de membres du Jury, sélectionne les 8 demi-finalistes.

Mi février 2017, le résultat ainsi que le titre de l'œuvre imposée pour la finale sont communiqués aux candidats.

Avant la fin du mois de février, les candidats retenus feront connaître à la CSPO leurs programmes libres de 10 minutes pour la demi-finale et de 20 minutes pour la finale.

Pour la demi-finale, pour le programme libre d'une durée maximale de 10mn, chaque candidat devra choisir une ou des œuvres dans la liste suivante :

Sweelinck : Variations sur « *Mein junges Leben hat ein End* »

Compositeur Français du XVII° ou XVIII° siècle : un « Grand Jeu » au choix

Buxtehude : une Canzona ou Canzonetta au choix

J.S. Bach : un des deux chorals Schübler : « *Ach bleib bei uns, Herr Jesu Christ* », BWV 649, ou « *Kommst du nun, Jesu, vom Himmel herunter* », BWV 650

ou le dernier mouvement du Concerto en la mineur, BWV 593,

ou le dernier mouvement du Concerto en ré mineur, BWV 596

Vierne : Intermezzo de la troisième Symphonie

Messiaen : Extrait de l'Ascension : « *Alleluias sereins d'une âme qui désire le ciel* »

Pour la finale, pour le programme libre d'une durée maximale de 20mn, chaque candidat devra choisir une ou des œuvres dans la liste suivante, afin d'arriver à un programme comprenant des œuvres d'esthétiques et de styles variés :

Buxtehude : Prélude et fugue en mi mineur, BW 142, ou Prélude et fugue en fa# mineur, BW 146

J.S. Bach : Choral « *Vater unser in Himmelreich* », BWV 682, ou Prélude et fugue en mi mineur, BWV 548

Mozart : Adagio et fugue en ut mineur, KV 546

Franck : Cantabile

Gigout : Scherzo en Mi majeur

Vierne : Final de la troisième Symphonie

Dupré : Prélude et fugue en fa mineur

Alain : « *Deuils* », extrait des Trois Danses

Heiller : Tanz Toccata

Guillou : Toccata

Les candidats disposent d'une journée de répétition par instrument sans aucun assistant. Une répétition supplémentaire a lieu avant chaque épreuve avec les assistants agréés par le Festival.

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le Printemps des Orgues à compter du vendredi soir précédant les finales jusqu'au dimanche après-midi.

Les frais d'hébergement et de restauration en dehors de cette période ainsi que l'ensemble des frais de déplacement pour les répétitions et les épreuves finales sont à la charge des candidats.

3 - Récompenses

Le lauréat du Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz-Académie des Beaux-Arts - 2016 reçoit une récompense de 4.500 € sous la Coupole de l'Institut de France, le 3ème mercredi du mois de novembre. Plusieurs engagements pour des récitals sont proposés au lauréat, notamment dans le cadre du Printemps des Orgues à l'occasion de la Nuit de l'Orgue et des Journées du Patrimoine.

Prix de la Ville d'Angers :

Le second lauréat dans le choix du Jury se voit attribuer une récompense de 1.000 €.

Prix du Public :

Le public présent lors de la Finale votera pour élire le « Lauréat Coup de Cœur du Public du Grand Prix d'Orgue Florentz » qui recevra une récompense de 500 € offerte par la CSPO.

4 - Dates du concours

Demi-finale le Samedi 13 Mai 2017 à 15h00 - Église de Beaufort-en-Vallée

8 demi-finalistes interprètent leur programme libre de 10 mn **et** les œuvres imposées: *Cinquième étude en forme de canon de Robert SCHUMANN et la Deuxième Fantaisie de Jehan ALAIN*. Le jury, après délibération, proclamera les résultats dans le salon d'Honneur de l'hôtel de Ville de Beaufort-en-Vallée retenant 4 finalistes qui concourront le lendemain à la cathédrale d'Angers.

Finale le Dimanche 14 Mai 2017 à 15h00 - Cathédrale St-Maurice d'Angers

Les 4 finalistes interprètent leur programme libre de 20 mn **et** une œuvre imposée, (communiquée mi-Janvier 2017). Le jury, après délibération, proclamera les résultats dans le salon d'Honneur de l'hôtel de Ville d'Angers.

5 - Contacts :

Pour les questions artistiques :

François-Henri Houbart : frhh@aliceadsl.fr professeur émérite du Conservatoire de Reuil-Malmaison

Pour les questions administratives :

Maryvonne Fleury, chargée de la coordination du concours : +33 (0)6 34 24 19 80
ou maryvonnefleury-lourson@hotmail.fr